

ARRÊTÉ N° 2025/420

LISTE D'APTITUDE ETABLIE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE AU GRADE D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 523-1 et suivants relatifs à la Promotion Interne,

Vu le Décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le Décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion,

Vu l'avis du Comité technique départemental du 14 décembre 2020,

Vu la délibération n° 20-51 du 30 septembre 2020 et l'arrêté n° 2021-501 du 11 juin 2021 relatifs aux lignes directrices de gestion - promotion interne,

ARRÊTÉ

Article 1 : La liste d'aptitude au grade d'Animateur principal 2^{ème} classe établie au titre de la promotion interne 2025 à compter du 1^{er} juillet 2025 est fixée comme suit :

CROCHET Valérie	ARGENTRE-DU-PLESSIS
-----------------	---------------------

Article 2 : Le Directeur général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Amplification du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille et Vilaine.

Article 3 : La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Thorigné-Fouillard, le 24 juin 2025

Chantal PETARD-VOISIN
Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250624-6-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-06-2025

Publication le : 24-06-2025



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,



Chantal PÉTARD-VOISIN